

(Texte)

QUESTION POSÉE AU CABINET

REVENU NATIONAL—NOMINATION D'UN MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que nous commençons à recevoir beaucoup de plaintes de la part des Canadiens au sujet de l'impôt pour l'année 1963, le très honorable premier ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention de nommer prochainement un ministre du Revenu national, afin que nous puissions discuter avec lui de ces problèmes, parce que le présent ministre, je crois, ne sera pas là en permanence? Il serait bon que nous ayons des discussions avec le ministre qui sera nommé à ce poste.

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre actuel est compétent, bien entendu, pour s'occuper de ces questions. Nous espérons qu'un ministre à titre permanent sera nommé avant longtemps.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

RÉPERCUSSIONS DE LA SÉCESSION DU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reid Scott (Danforth): Monsieur l'Orateur, j'ai à poser au premier ministre une question dont je lui ai donné préavis. Puisque l'Assemblée législative du Québec a constitué un comité chargé d'étudier les répercussions sociales, culturelles et économiques de la séparation éventuelle de cette province et qu'il importe de donner au plus tôt la plus grande diffusion possible aux renseignements concernant cette question, notamment quant aux conséquences d'une pareille option pour le reste du Canada, le gouvernement envisagerait-il la possibilité de faire effectuer une étude portant sur les répercussions économiques, culturelles et sociales que la séparation éventuelle du Québec aurait pour le reste du pays, afin que l'on dispose de renseignements complets pour discuter de cette importante question?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement envisagerait volontiers la proposition de l'honorable représentant, mais je tiens à ajouter que nous sommes convaincus qu'une étude de ce genre serait tout à fait théorique, car il n'y aura pas de séparation.

Des voix: Bravo!

M. Scott: Je suis sûr que tous les membres de la Chambre partagent les sentiments du

premier ministre, mais je me demande si celui-ci sait que certaines gens au pays croient réellement que le Canada peut faire son chemin séparément, et qu'en conséquence il pourrait être utile que des renseignements de cette nature soient disponibles?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je suis très conscient de ces réalités et je répète que nous envisagerons la proposition de l'honorable représentant.

(Texte)

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Moncalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre.

Au nom de l'unité nationale, le premier ministre avait-il donné à l'honorable ministre de la Défense nationale (M. Hellyer) les instructions de dénoncer M. René Lévesque, parce que ce dernier prône pour le Québec le statut d'un État associé?

Des voix: Dix heures, dix heures!

(Traduction)

M. Pigeon: Oui ou non? Monsieur l'Orateur, je voudrais discuter de cette affaire après dix heures.

M. l'Orateur: L'honorable député a posé une question, mais je n'ai pas entendu de réponse. Comme il n'y a pas de réponse, il ne peut y avoir désaccord ou contestation; je ne vois donc pas comment l'honorable représentant pourrait en discuter après dix heures.

M. Pigeon: C'est une question recevable.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, je désire poser la question de privilège. J'ai posé une question au très honorable premier ministre et n'ai pas reçu de réponse. Je crois que, selon le Règlement de la Chambre, j'ai le droit de soulever cette question après dix heures, à la prochaine occasion.

Des voix: Ce soir!

(Traduction)

M. l'Orateur: Je tiens à assurer l'honorable député que j'étudierai la chose et rendrai une décision aussitôt que possible.

L'AGRICULTURE

BAISSE DU PRIX DES ŒUFS DANS L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture, comme il est absent, un autre ministre pourrait peut-être la considérer comme préavis. Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre la raison de la baisse radicale de 17c. la douzaine, du prix des œufs de la catégorie A dans les provinces de l'Ouest? A quelles mesures,